

Siège social

Vaudoise Assurances Place de Milan Case postale 120 1001 Lausanne Tél. 021 618 80 80 Fax 021 618 81 81

Exemplaires supplémentaires à l'adresse susmentionnée Publié intégralement sur le site www.vaudoise.ch

Renseignements financiers

Jean-Daniel Laffely Directeur général adjoint, CFO investor@vaudoise.ch

Renseignements généraux

Nathalie Follonier-Kehrli Directrice, secrétaire générale media@vaudoise.ch

Déclaration concernant des informations portant sur l'avenir

Contient des informations portant sur l'avenir et qui impliquent des incertitudes et des risques. Le lecteur doit en être conscient et ne considérer ces informations que comme des projections pouvant diverger des événements qui se produiront effectivement. Toutes les informations se fondent sur les données dont le Groupe Vaudoise Assurances dispose au moment de la rédaction de cet extrait. Egalement disponible en allemand. Le texte français fait foi.

Dates des Assemblées générales 2019

Lundi 13 mai (Vaudoise Assurances Holding SA) et Mardi 14 mai (Mutuelle Vaudoise)

Dates des Assemblées générales 2020

Lundi 11 mai (Vaudoise Assurances Holding SA) et Mardi 12 mai (Mutuelle Vaudoise)

Crédits photographiques Couverture, Vaudoise Assurances

Page 5, Vandyfilms, Nicolas et Oliver Jutzi, Lausanne

Réalisation

Bilatéral SA, Chexbres

Impression

PCL Presses Centrales SA, Renens

Table des matières

I.	Information aux actionnaires - Assemblée générale	
	Vaudoise Assurances Holding SA 2019	02
	Message du Président et du CEO	03
	Chiffres clés	06
	Opérations d'assurances	08
Π.	Comptes consolidés du Groupe au 31 décembre	09
	Extrait du rapport annuel du Groupe Vaudoise Assurances	10
	Résumé du compte de profits et pertes consolidé	11
III.	Extrait du rapport annuel de	
	Vaudoise Assurances Holding SA	12
	Commentaires sur l'exercice	13
	Bilan au 31 décembre 2018 avant répartition du bénéfice	14
	Compte de résultat	16
	Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan	17
IV	Rannort sur les rémunérations	18

Information aux lecteurs : tous les chiffres mentionnés dans ce rapport sont arrondis individuellement. La forme masculine est utilisée pour alléger le texte mais comprend les genres féminin et masculin.

Information aux actionnaires -Assemblée générale Vaudoise Assurances Holding SA 2019

Commentaires sur l'exercice 2018 Message du président et du CEO

Chers actionnaires.

Prix Bilan du meilleur employeur dans le secteur Banques et Assurances, première compagnie d'assurances privée certifiée EQUAL-SALARY, naming de la Vaudoise Aréna, croissance supérieure au marché dans quasi toutes les branches non-vie, retour à la croissance dans les affaires vie et élargissement de nos activités par l'investissement dans plusieurs start-up: l'année 2018 a été empreinte de dynamisme pour la Vaudoise.

Un souffle de renouveau s'est manifesté à l'interne par la création d'un nouveau département IT & Transformation digitale et l'arrivée de Jan Ellerbrock, CTO. Des changements ont également eu lieu à la tête des départements Réseaux de vente & Marketing et Actuariat & Réassurance. Après plus de 20 ans au service de notre Groupe, Charly Haenni et Jean-Michel Waser ont en effet souhaité faire valoir leur droit à une retraite bien méritée. Nous les remercions chaleureusement pour tout leur apport à notre Compagnie et accueillons avec une grande fierté leurs successeurs, Grégoire Fracheboud et Frédéric Traimond. Nous saluons par ailleurs tout particulièrement l'esprit d'équipe qui règne au sein du Comité de direction. Les nouveaux arrivés s'y sont très vite intégrés, preuve que notre esprit mutualiste est une réalité vécue à tous les niveaux.

Cette culture d'entreprise nous permet de bénéficier d'une importante intelligence collective que nous comptons notamment mettre au service de notre transformation digitale. 2019 marque le lancement d'ambitieux programmes de redéfinition de nos outils afin de les faire évoluer vers la distribution omnicanale conformément aux besoins et attentes du marché. Comme les abeilles de nos ruches installées sur le toit de notre Siège, nous devons être agiles et conjuguer nos compétences au service de la communauté avec, en ligne de mire, un but ultime : la satisfaction de nos clients.

Dans cet environnement, le Groupe Vaudoise a réalisé à nouveau en 2018 un très bon résultat, soit un bénéfice consolidé de CHF 127,5 millions, contre CHF 120,7 millions une année auparavant. Cet excellent résultat s'explique

par une sinistralité maîtrisée dans les affaires nonvie ainsi que de bons résultats de placement. Nous poursuivons par ailleurs

Dans cet
environnement,
le Groupe
Vaudoise
a réalisé à nouveau
en 2018 un
très bon
résultat.

tique de renforcement des fonds propres qui atteignent CHF 1,8 milliard en 2018, soit une croissance de 2,7% par rapport à 2017.

Notre esprit mutualiste conduit le Conseil d'administration et la Direction à garantir un sain équilibre dans la répartition du bénéfice du Groupe entre les sociétaires, les actionnaires, les clients et la dotation en fonds propres. Depuis 2011, nous avons choisi de redistribuer une partie de nos bénéfices non-vie à nos clients à un rythme bisannuel, alternant une redistribution aux clients Véhicules à moteur et aux clients RC/Choses. A cette fin, le fonds de participation a été renforcé sur l'exercice 2018 afin de redistribuer plus de CHF 38 millions à nos clients sur douze mois à partir du 1er juillet 2019. Les bons résultats du Groupe ont également incité le Conseil à augmenter à CHF 0,25 le dividende des actions nominatives A et à CHF 13.- celui des actions nominatives B de Vaudoise Assurances Holding. Ils permettent en outre de servir un excellent rendement des parts sociales de Mutuelle Vaudoise.

Globalement, le chiffre d'affaires progresse de 4,8% par rapport à l'exercice précédent et atteint CHF 1,1 milliard. Les primes émises des affaires directes non-vie en 2018 progressent de 3,2% par rapport à 2017 et s'établissent à CHF 896 millions. Pratiquement toutes les branches contribuent à cette croissance. Les assurances de personnes, en fort recul en 2017, ont repris le chemin d'une croissance maîtrisée. Le ratio combiné non-vie (rapport sinistres et frais sur primes) s'est amélioré de 1,8 point à 92,1%.

Paul-André Sanglard

confiance et de votre fidélité.

Au nom du Conseil d'administration

et de la Direction, nous vous remer-

cions, chers actionnaires, de votre

En assurances vie, les primes émises directes ont augmenté de 7,4% pour s'établir à CHF 219 millions. Cette hausse résulte principalement des affaires à prime unique. La Compagnie a notamment commercialisé avec succès une tranche Trend-Valor liée à un indice boursier, ce qui a permis de générer de la croissance. En ce qui concerne les primes périodiques, le produit Rythmolnvest, solution flexible qui donne la possibilité au client de moduler sa prime en fonction de ses capacités financières, reçoit un très bon accueil auprès de la clientèle. Les résultats ont largement dépassé nos attentes.

Président du Conseil d'administration
Philippe Hebeisen

Directeur général, CEO

Les perspectives 2019 sont positives pour notre Groupe. Nous prévoyons une croissance de nos portefeuilles dans les affaires non-vie. Nous veillerons attentivement, ce faisant, au maintien de la qualité de la souscription et à l'évolution de la sinistralité.

Dans le domaine de l'assurance vie, même si les défis restent importants, nous nous attendons à une poursuite du succès dans notre gamme de solutions Rythmolnvest. Le retour à la croissance amorcé depuis 2017 devrait se

poursuivre en 2019.

Notre chiffre d'affaires, qui croît de 4,8 %, intègre désormais également la comptabilisation pleine des acquisitions sur un exercice complet de Berninvest et de Vaudoise Investment Solutions.

Nous maintiendrons par ailleurs les lignes directrices de notre stratégie de placement. L'évolution des marchés financiers nous a conduits à relever encore la qualité de nos placements obligataires, tout en maintenant un niveau de protection élevé sur les actions et les devises.



Chiffres clés

428'300 clients
nous font confiance

1'137,0

(+4,8%)

Bénéfice de l'exercice

127,5

(+5,7%)

1'781,7

Capitaux propres avant répartition du bénéfice

(+2,7%)

Dividendes proposés à l'Assemblée générale

15,5 millions (+1,5 mio)

Redistribution des excédents non-vie

38 millions

1'466
collaborateurs

Ratio combiné non-vie

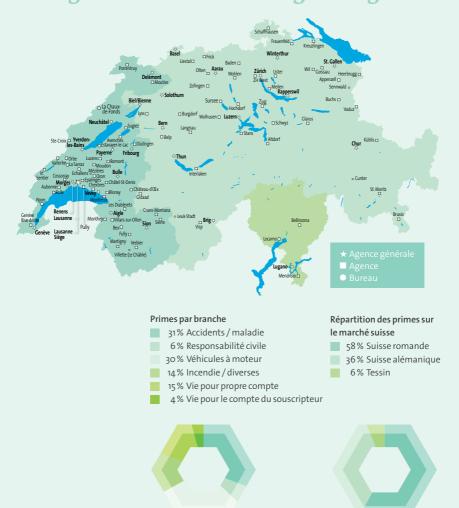
92,1%

(-1,8 pt)

Rendement net des placements

2,1%

Réseau d'agences 111 agences réunies en 28 agences générales



Opérations d'assurances

réalise un très bon réqui s'explique essencroissance dans pratiquement toutes les branches d'assurances et une sinistralité bien maîtrisée. Les affaires

Patrimoine croissent de 1,9 %. Ainsi, dans le segment Particuliers, les assurances Véhicules à moteur, branche la plus importante en volume pour la Vaudoise, progressent de 1,7%. Les assurances Choses progressent quant à elles de 3,3% alors que la branche RC recule légèrement de 0,4%. Les assurances de Personnes non-vie ont connu une croissance de 5,5% après une année de stabilisation assumée en 2017. La charge de sinistres globale s'est améliorée en 2018 (ratio combiné: 92,1% contre 93,9% en 2017).

En 2018, la Vaudoise Malgré un contexte économique difficile sur le marché des capitaux et des sultat opérationnel taux d'intérêt extrêmement bas, l'encaissement de Vaudoise Vie croît de tiellement par une 7,2%. Ce résultat est principalement attribuable aux affaires à prime unique. Quant aux assurances à primes périodiques, elles ont été redynamisées grâce à la commercialisation de Rythmolnvest, produit d'épargne lié à des fonds de placement avec sécurisation progressive. Ce dernier est en phase de remplacer le produit historique phare RythmoCapital.

	Primes émises brutes		Prestations payées bru		utes	
en milliers de CHF	2018	2017	+/- %	2018	2017	+/- %
Ensemble des affaires						
Affaires directes	1'114'480	1'071'452	4,0	795'293	806'338	-1,4
Affaires indirectes	9'487	8'992	5,5	7'410	5'780	28,2
Total	1'123'967	1'080'444	4,0	802'703	812'118	-1,2
Affaires directes						
Assurances non-vie	895'882	867'911	3,2	599'607	596'568	0,5
Assurances vie	218'598	203'541	7,4	195'686	209'770	-6,7
Total	1'114'480	1'071'452	4,0	795'293	806'338	-1,4
Affaires indirectes						
Assurances non-vie	8'096	7'360	10,0	4'866	3'902	24,7
Assurances vie	1'391	1'632	-14,8	2'544	1'878	35,5
Total	9'487	8'992	5,5	7'410	5'780	28,2

Comptes consolidés du Groupe au 31 décembre

Extraits du rapport annuel du Groupe Vaudoise Assurances Résumé du bilan consolidé au 31,12,2018 (en milliers de CHF)

Actif	2018	2017
Placements de capitaux	7'266'679	7'175'397
Placements pour le compte et au risque de souscripteurs d'assurances vie	246'595	214'232
Actifs provenant de la réserve de cotisations de l'employeur	76'567	3'917
Immobilisations corporelles	86'641	87'717
Immobilisations incorporelles	18'603	18'011
Dépôts pour réassurances acceptées	31'725	32'581
Créances résultant d'opérations d'assurances	19'011	17'590
Créances sur des participations non consolidées et d'autres entreprises liées	1'609	1'594
Autres créances	105'794	52'657
Disponibilités	187'871	291'221
Comptes de régularisation	47'542	45'531
Total de l'actif	8'088'637	7'940'447

Passif	2018	2017
Capitaux propres	1'781'696	1'734'542
Provisions techniques d'assurances	5'342'254	5'314'578
Provisions techniques des assurances vie liées à des placements de capitaux	231'253	205'867
Provisions du compte non technique (financier)	109'036	122'031
Dépôts pour réassurances cédées	14'509	14'612
Dettes résultant d'opérations d'assurances	175'353	181'373
Dettes à long terme	32'000	35'650
Dettes à court terme	80'988	25'204
Comptes de régularisation	321'549	306'590
Total du passif	8'088'637	7'940'447

Résumé du compte de profits et pertes consolidé (en milliers de CHF)

Compte de résultat	2018 net	2017 net
Compte de l'esuitat	2010 1161	2017 1160
Compte de résultat technique de l'assurance non-vie		
4		
Total des produits	922'727	922'501
Total des charges	818'128	805'607
Résultat technique de l'assurance non-vie	104'599	116'894
·		
Compte de résultat technique de l'assurance vie		
Total des produits	300'004	293'798
Total des charges	270'604	289'174
Résultat technique de l'assurance vie	29'401	4'623
Compte de résultat d'autres activités		
Total des produits	13'049	4'214
Total des charges	5'164	2'383
Résultat d'autres activités	7'885	1'831
Compte de résultat financier (non technique)		
Produits des placements	283'424	346'170
Charges des placements	-106'372	-119'359
Résultat des placements	177'052	226'812
Résultats financiers attribués aux comptes techniques	-140'579	-173'934
Autres produits financiers	55'418	129'137
Autres charges financières	-84'673	-171'766
Résultat du compte financier (non technique)	7'217	10'249
Compte de résultat global		
Résultat technique de l'assurance non-vie	104'599	116'894
Résultat technique de l'assurance vie	29'401	4'623
Résultat d'autres activités	7'885	1'831
Résultat du compte financier (non technique)	7'217	10'249
Attribution (-) / prélèvement au fonds de participations futures aux excédents	-7'425	3'757
Quote-part du résultat des sociétés associées	201	1'708
Résultat avant impôts	141'877	139'063
Impôts courants	-6'486	-19'606
Impôts différés	-7'874	1'194
Bénéfice de l'exercice	127'518	120'652

Extrait du rapport annuel de Vaudoise Assurances Holding SA

Extrait du rapport annuel de Vaudoise Assurances Holding SA

Commentaires sur l'exercice 2018

Vaudoise Assurances Holding SA, dont le siège est à Lausanne, est cotée à la SIX Swiss Exchange (symbole VAHN – No de valeur: 2154566 – ISIN: CH0021545667).

Le capital-actions de Vaudoise Assurances Holding SA, entièrement libéré, s'élève à CHF 75 millions. Il est constitué de 10 millions d'actions nominatives A d'une valeur nominale de CHF 5.— et de 1 million d'actions nominatives B d'une valeur nominale de CHF 25.—.

Les états financiers 2018 sont présentés en respect des exigences du Code des obligations.

Vaudoise Assurances Holding SA réalise en 2018 un bénéfice de CHF 44'365'749.— contre CHF 52'816'924.— un an auparavant. Cette évolution résulte essentiellement de la diminution de CHF 9'000'000.— du dividende 2018 de CHF 40'000'000.— distribué par Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA.

Il sera proposé à l'Assemblée générale d'attribuer CHF 27'000'000.— aux réserves facultatives issues du bénéfice, de distribuer un dividende de CHF 0,25 par action nominative A et de CHF 13.— par action nominative B.

... un dividende de CHF 0,25 par action nominative A et de CHF 13.par action nominative B.

Bilan au 31 décembre avant répartition du bénéfice (en milliers de CHF)

Actif	2018	2017
Actif circulant		
Trésorerie	4'728	4'742
Autres créances à court terme		
Envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe	5'448	2'153
Autres	425	247
	5'873	2'400
Actifo do vágularication		
Actifs de régularisation Prorata d'intérêts	268	050
<u> </u>	41'500	250 49'000
Dividendes à encaisser	41500	
Autre	41'768	20 49'270
	41 / 60	49 270
Total actif circulant	52'369	56'412
	02000	
Actif immobilisé		
Immobilisations financières		
Autres titres détenus à long terme	22'046	22'691
Prêts subordonnés envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise	190'000	190'000
détient une participation directe	190 000	190 000
Créances à long terme envers des sociétés dans lesquelles	91'000	56'000
l'entreprise détient une participation directe	2021040	0001004
	303'046	268'691
Participations	223'458	223'457
Total actif immobilisé	526'504	492'148
Total actif	578'873	548'560

Passif	2018	2017
Capitaux étrangers à court terme		
Autres dettes à court terme		
	00	
Envers des actionnaires Envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation	66	51
directe	1'436	1'100
Autres	5'495	1'853
Autos	6'996	3'004
Provisions à court terme		
Provision pour impôts courant	121	347
Danife de et autorioritan	040	440
Passifs de régularisation	216	410
Total capitaux étrangers à court terme	7'333	3'761
Capitaux étrangers à long terme		
Dettes à long terme portant intérêt		
Envers des actionnaires	32'000	32'000
Autres dettes à long terme	-	3'625
Total capitaux étrangers à long terme	32'000	35'625
Capitaux propres		
Capital-actions	75'000	75'000
Réserve légale issue du capital		
- réserves issues d'apport de capital	27'842	27'842
Réserves légales issues du bénéfice		
- réserve légale générale issue du bénéfice	15'910	15'910
- réserve pour propres actions	6'248	6'248
Réserves facultatives issues du bénéfice	370'000	331'000
Bénéfice au bilan		
- solde reporté de l'exercice précédent	174	357
- bénéfice de l'exercice	44'366	52'817
Total Capitaux propres	539'540	509'174
Total passif	578'873	548'560

Compte de résultat (en milliers de CHF)

	2018	2017
Produits des dividendes	45'093	52'274
Autres produits financiers	4'984	6'974
Total produits d'exploitation	50'077	59'248
Charges financières	-1'541	-905
Autres charges d'exploitation	-2'682	-4'390
Résultat d'exploitation avant impôts, amortissements et corrections	45'853	53'953
de valeur	40 000	00 300
Corrections de valeur sur les postes de l'actif immobilisé	-607	_
Bénéfice avant impôts	45'247	53'953
Impôts directs	-881	-1'136
Bénéfice de l'exercice	44'366	52'817

Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

(en milliers de CHF)

	2018
Bénéfice de l'exercice	44'366
Solde ancien reporté	174
Solde disponible	44'540
Proposition du conseil d'administration	
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	27'000
Dividende	
CHF 0,25 par action nominative A	2'500
CHF 13,00 par action nominative B	13'000
Solde à reporter	2'040
Soit au total	44'540

Etant donné que les réserves légales issues du bénéfice et du capital ont atteint 20 % du capital-actions nominal, il a été renoncé à d'autres dotations.

Rapport sur les rémunérations

Rapport sur les rémunérations

teur et chaque

directeur ont un

qui complète

l'évaluation.

Les informations sur les rémunérations qui suivent respectent le principe de la transparence ancré dans les standards de la Directive concernant les informations relatives à la Corporate Governance de SIX Swiss Exchange du 20 mars 2018 ainsi que les articles 14 à 16 de l'Ordonnance

contre les rémunérations abusives (ORAb) du 20 novembre 2013.

1. Principes de la politique de rémunération

La politique de rémunération de la Vaudoise est simple et transparente. Guidée par des objectifs d'entreprise clairs communiqués à l'ensemble des collaborateurs du Groupe,

elle est orientée performance tout en gardant l'individu au centre de ses préoccupations. Le système de rémunération se décline et s'adapte aux différentes fonctions. L'ensemble des collaborateurs bénéficie d'une part de rémunération variable.

En 2018, la Vaudoise est la première compagnie d'assurances privée à obtenir la certification EQUAL-SALARY qui atteste de l'égalité salariale entre hommes et femmes



Gouvernance

Conformément aux articles 25 et suivants des statuts de Vaudoise Assurances Holding SA, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale les enveloppes globales de rémunération des administrateurs et de la Direction ainsi que l'enveloppe globale de rémunération du Groupe. Le Comité de rémunérations assiste le Conseil d'administration dans l'élaboration des propositions à l'Assemblée générale en vue du vote de celle-ci sur la rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction ainsi que dans l'exécution des décisions de l'Assemblée

générale en la matière. Il conseille également le Conseil d'administration dans l'élaboration et la révision périodique de la politique de rémunération.

> Chaque collaborateur est évalué annuellement par son supérieur lors d'un entretien. Il en va de même des membres de la Direction, qui sont évalués par le directeur général. même est évalué par le président du Conseil. La Direction veille au respect d'une équité entre les différents départements et agences.

Modèle basé sur des fonctions

Les collaborateurs internes

et externes ont chacun une fonction définie à laquelle est attachée une déclinaison du modèle global de rémunération. Les rémunérations du service externe suivent les standards en vigueur dans la branche: un salaire de base inférieur à celui des collaborateurs internes, auguel s'ajoutent les commissions réalisées sur les affaires conclues ou renouvelées

2. Rémunération globale

La rémunération globale comprend le salaire de base, la rémunération variable basée sur l'atteinte d'objectifs, la prévoyance professionnelle obligatoire et surobligatoire, ainsi que les prestations complémentaires.

a. Salaire de base

Le salaire de base est fixé selon la fonction du collaborateur.

Chaque collaboraobjectif personnel

b. Rémunération variable

La part variable instaurée pour l'ensemble des collaborateurs est destinée à promouvoir l'esprit d'entreprise et l'engagement personnel des collaborateurs du Groupe. Elle contribue également à renforcer l'identification des collaborateurs à l'entreprise et à sa stratégie. La part variable garantit à chaque collaborateur une rémunération personnalisée et respectueuse des performances individuelles. Ce dispositif est prévu dans le règlement de la rémunération variable des collaborateurs du service interne (voir point 4.a ci-après). Il s'applique par analogie à la Direction.

3. Objectifs quantitatifs et qualitatifs

Lors de sa séance de septembre, le Conseil d'administration fixe chaque année des objectifs quantitatifs annuels pour le Groupe: la quotité d'un indicateur interne, le Vaudoise Operating Profit (VOP) ainsi que des objectifs reflétant la marche des affaires de la Compagnie. Ces derniers représentent le 50 % des objectifs quantitatifs pour les membres de la Direction. Ils servent de base pour décliner les objectifs des cadres et collaborateurs du service interne. Le VOP fait également partie des objectifs du service externe.

a. VOP

Le Vaudoise Operating Profit (VOP) est un indicateur interne, créé en 2009, destiné à mesurer la valeur économique de l'entreprise. Il est examiné annuellement par le réviseur externe. Cet indicateur est l'objectif commun à l'ensemble des collaborateurs du Groupe à hauteur de 20 %. Le VOP a été atteint à 150 % en 2018.

b. Objectifs quantitatifs du Groupe

En 2018, les objectifs quantitatifs portaient sur la croissance des primes émises par Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, le ratio de frais de Vaudoise Générale, le ratio de sinistres net de Vaudoise Générale et le rendement ajusté des placements de Vaudoise Générale et Vaudoise Vie.

c. Objectifs qualitatifs

Chaque collaborateur et membre de la Direction reçoit également un ou plusieurs objectifs personnels qualitatifs qui comptent jusqu'à 30 % de sa rémunération variable.

4. Rémunération des collaborateurs

a. Service interne

La part variable constitue un montant variable de la rémunération découlant pour 80% de l'atteinte d'objectifs quantitatifs liés à la fonction et personnels qualitatifs et pour 20% de l'atteinte de l'indicateur interne VOP.

La rémunération cible est composée du salaire de base annualisé et de la part variable attribuée en cas d'atteinte des objectifs à 100%. Cette rémunération cible se situe dans la fourchette CEPEC correspondant à la fonction.

Le montant de la rémunération variable représente un pourcentage du salaire de base annualisé. Le pourcentage dépend de la catégorie de fonction du collaborateur. Le degré d'atteinte des objectifs varie entre 50 et 150%. Le calcul s'effectue sur la base de l'atteinte de chaque objectif pondéré.

Les objectifs sont fixés par le supérieur hiérarchique en fonction des particularités du métier de chaque unité et validés par le chef de département. Pour chaque objectif, les seuils de 50%, 100% et 150% doivent être définis. Les objectifs sont consignés dans le formulaire d'évaluation EVA (Evaluation Vaudoise), signé par le collaborateur et son supérieur hiérarchique, ainsi que par le supérieur du supérieur.

	Atte	Atteinte objectif		
Catégorie	50 %	100%	150 %	
Chefs de division				
Chefs de service			9 %	
Chefs de groupe				
Experts / Spécialistes				
Collaborateurs gestionnaires				

A partir de l'exercice 2016, les collaborateurs du service interne bénéficient d'un dispositif de rémunération variable additionnel construit sur le principe d'une participation au résultat du Groupe Vaudoise. Basé sur l'indicateur VOP, il vise à récompenser la performance collective. Les montants versés sont indépendants de la position hiérarchique ou du salaire de base des collaborateurs concernés. Ils oscillent entre CHF 300.— et 1000.— et dépendent du degré de dépassement de l'objectif VOP de l'année de référence selon trois paliers. Il se monte à CHF 1000.— pour l'année 2018.

b. Service externe

La rémunération du service externe suit une logique qui s'éloigne de celle du service interne dans la mesure où le salaire de base constitue une part modeste de la rémunération globale. La part la plus importante de la rémunération est constituée de commissions. Outre les commissions d'acquisition pour chaque affaire, une prime de performance rémunère l'atteinte d'objectifs de vente fixés par le département Réseaux de vente & Marketing. Le VOP fait également partie de ces objectifs.

5. Rémunération de la Direction

a. Principes de rémunération

La rémunération globale de la Direction est approuvée par l'Assemblée générale sur proposition du Conseil et préavis du Comité de rémunérations et du directeur général. La rémunération des membres de la Direction est composée d'une part contractuelle fixe et d'une part variable définie, chaque année, en fonction de l'atteinte des objectifs mentionnés sous point 3 et d'objectifs qualitatifs personnels.

Le salaire de base est fixé à la libre appréciation du Conseil.

Afin d'associer plus étroitement le management supérieur à la performance à moyen terme de l'entreprise et d'offrir un package de rémunération conforme aux pratiques de la branche, le Conseil d'administration a validé un dispositif de rémunération différée baptisé Long Term Incentive plan (LTI) entré en vigueur en 2013. Ce dispositif a été instauré prioritairement pour la Direction. Il peut également être appliqué, si besoin, à d'autres cadres supérieurs. Pour chaque cadre supérieur bénéficiaire du plan, le Conseil d'administration,

sur proposition du directeur général, définit le LTI en termes de montant cible en CHF pour une atteinte des objectifs à 100%. Lesdits objectifs traduisent la performance à trois ans. Dans une logique de collégialité, les critères d'appréciation de la performance et la méthode de calcul du LTI sont identiques pour tous les cadres supérieurs bénéficiaires du plan. La performance est appréciée au regard de trois critères: la performance économique, basée sur le VOP. l'efficience du fonctionnement de l'entreprise au travers du ratio combiné net et le dynamisme des affaires évalué au travers de la croissance en rapport au marché des affaires.

Le montant du LTI cible est divisé en deux parties: la première, représentant le 80% du montant cible, demeure valorisée en francs; la seconde, représentant les 20% restants, est transformée en droits futurs suivant l'évolution de l'action de Vaudoise Assurances Holding SA pendant trois ans. Le montant de la rémunération est comptabilisé chaque année au prorata dans le compte de résultat.

En tout temps, des circonstances impactant sensiblement la situation ou les perspectives économiques de l'entreprise peuvent conduire le Conseil d'administration à réviser la définition des objectifs des LTI en cours, voire à les supprimer.

b. Rémunérations et prêts accordés à la Direction

En 2017, l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA a approuvé une enveloppe de rémunération globale maximale pour les membres de la Direction de CHF 7'600'000.— pour l'année 2018. Le montant effectivement octroyé se monte à CHF 8'040'683.—.

L'article 26 des statuts prévoit que, lorsque le montant global décidé par l'Assemblée générale pour la rémunération de la Direction ne suffit pas pour couvrir la rémunération des membres de la Direction nommés pendant la période de rémunération correspondante, le Conseil d'administration dispose d'un montant complémentaire équivalent à 40 % du dernier budget voté par l'Assemblée générale pour la rémunération fixe et variable de la Direction.

Pendant l'exercice 2018, deux nouveaux membres de la Direction ont été désignés. La rémunération de Grégoire Fracheboud, entré en fonction le 1er mai 2018, est encore entièrement couverte par l'enveloppe de rémunération globale votée par l'Assemblée générale du 8 mai 2017: son engagement en remplacement de Charly Haenni avait en effet été anticipé. L'engagement de Jan Ellerbrock, en qualité de Chief Transformation Officer, n'était en revanche pas prévu. Sa rémunération individuelle, supérieure à CHF 440'683.—, explique l'intégralité du dépassement.

Ce montant est couvert par la marge de manœuvre de CHF 3'040'000.— (soit 40 % de CHF 7'600'000.—) dont le Conseil d'administration disposait statutairement pour l'engagement de nouveaux membres de la Direction durant l'exercice 2018

Montant global des rémunérations accordées en 2018 aux membres de la Direction	2018	2017
Rémunérations		
Fixe	4'462'393	3'077'043
Variable	2'308'474	2'163'194
Contributions patronales aux charges sociales	1'269'816	1'244'432
Total	8'040'683	6'484'669

La variation provient essentiellement de mutations en 2018 au sein du Comité de direction.

Montant global des rémunérations accordées en 2018 aux anciens membres de la Direction En 2018, aucune rémunération n'a été accordée à d'anciens membres de la Direction

Le montant du STI versé en 2018 aux membres de la Direction au titre de l'exercice précédent se monte à CHF 1653'896.— (y compris CHF 267'452.— de charges sociales) et diffère de CHF-109'784.— avec le montant provisionné à charge de l'exercice précédent.

Le montant du LTI versé en 2018 aux membres de la Direction au titre des exercices précédents se monte à CHF 874°762.— (y compris CHF 43°042.— de charges sociales) et diffère de CHF -169'837.— avec le montant provisionné à charge des exercices précédents.

Rémunération la plus élevée: Philippe Hebeisen, directeur général: CHF 1'327'734.– y c. contributions patronales aux charges sociales CHF 231'824.– (en 2017: CHF 1'328'143.– y c. CHF 230'981.–). La partie variable représente en 2018 CHF 552'785.– (en 2017: CHF 553'929.–).

Le montant du STI versé en 2018 à Philippe Hebeisen au titre de l'exercice précédent se monte à CHF 355'806.— (y compris CHF 62'800.— de charges sociales) et diffère de CHF -12'288.— avec le montant provisionné à charge de l'exercice précédent.

Le montant du LTI versé en 2018 à Philippe Hebeisen au titre des exercices précédents se monte à CHF 273'447.— (y compris CHF 13'455.— de charges sociales) et diffère de CHF -51'418.— avec le montant provisionné à charge des exercices précédents.

Le montant total des prêts accordés par des sociétés du Groupe à des membres de la Direction s'élève à CHF 2'983'007.— (CHF 2'996'397.— en 2017). Aucun prêt n'a été accordé à d'anciens membres ou à des proches qui ne soit pas conforme à la pratique du marché.

6. Honoraires du Conseil d'administration

a. Principes

Depuis 2010, le Conseil a adopté un système de rémunération prévoyant des indemnités annuelles fixes définies par fonction: président, vice-président et membre. Celles-ci sont complétées par des indemnités pour la participation aux différents Comités: président de Comité et membre d'un Comité, sauf pour le président du Conseil qui est un invité permanent aux trois Comités du Conseil. Le montant global des indemnités du Conseil est proposé annuellement à l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA. Les membres du Conseil reçoivent en outre des frais de représentation conformes au marché

En 2018, l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA a approuvé une enveloppe de rémunération globale maximale pour le Conseil d'administration de CHF 1'550'000.— pour la période allant de l'Assemblée générale 2018 à l'Assemblée générale 2019. Le montant effectivement octroyé se monte à CHF 1'368'356.— (y compris les honoraires des membres externes du Comité d'investissement).

b. Honoraires et prêts au Conseil d'administration

		2018			2017	
Indemnités versées du 1° janvier 2018 au 31 décembre 2018 aux membres non exécutifs du Conseil d'administration et du Comité d'investissement	Indemnités fixes	Contri- butions AVS	Total	Indemnités fixes	Contri- butions AVS	Total
Conseil d'administration						
Paul-André Sanglard, président	375'227	*84'781	460'008	375'227	*84'684	459'911
Chantal Balet Emery, vice-présidente	152'809	*32'745	185'554	152'809	*32'708	185'517
Martin Albers, membre	128'630	8'699	137'329	128'630	8'665	137'295
Javier Fernandez-Cid, membre	100'000	-	100'000	100'000	-	100'000
Eftychia Fischer, membre	144'584	9'662	154'246	137'516	9'220	146'736
Etienne Jornod, membre jusqu'en mai 2017	-	-	-	44'709	3'055	47'764
Peter Kofmel, membre	144'584	9'662	154'246	144'584	9'623	154'207
Jean-Philippe Rochat, membre	123'297	8'364	131'661	123'297	8'331	131'628
Total	1'169'131	153'913	1'323'044	1'206'772	156'286	1'363'058
* montant englobant une contribution à un plan retraite						
Comité d'investissement						
Eric Breval, membre externe	21'328	1'338	22'666	21'329	1'333	22'662
René Sieber, membre externe	21'328	1'338	22'666	21'329	1'333	22'662
Total	42'656	2'676	45'332	42'658	2'666	45'324

Aucune autre indemnité que celles mentionnées ci-dessus n'a été versée aux membres du Conseil d'administration et du Comité d'investissement, à d'anciens membres ou à des proches. Aucun prêt n'a été accordé à des membres de ces Conseils. Par ailleurs, aucun prêt n'a été alloué à d'anciens membres ou à des proches qui ne soit pas conforme à la pratique du marché.

7. Prévoyance professionnelle et autres avantages

La Vaudoise offre en outre des conditions très favorables à ses collaborateurs en matière de prévoyance professionnelle : la Vaudoise prend à sa charge le 65 % des primes-épargne LPP dont le plan prévoit une part surobligatoire pour l'ensemble des collaborateurs ; les rentes d'invalidité versées par la caisse de pension portent sur 60 % du salaire assuré jusqu'à l'âge de la retraite ; le taux de couverture de la caisse de pension était de 111,7 % en 2016 et de 111,6 % en 2017 ; en matière d'assurances Accidents et Maladie, tous les collaborateurs sont couverts en division privée pour les accidents professionnels et non professionnels et l'assurance Maladie perte de gain assure le 90 % du salaire durant deux ans. A partir du 1er janvier 2016, la caisse de pension a introduit un système de cotisations excédentaires sur l'épargne pour les assurés.